



# Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : [autorisation@ecrins-parcnational.fr](mailto:autorisation@ecrins-parcnational.fr)

**Demandeur** (société hélico) : **SAF Huez**                      Fixe : 04.76.80.65.49                      Portable : 06.08.30.38.90

**Bénéficiaires** : **Caf de Gap**

Objet du survol : préciser le type de matériel ou le nombre de personnes transportées	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (nb rotation)	Transport de personnes (nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
Arrivée hélico	06/08/2015	Alpe d'Huez ou La Béarde	Refuge de l'Olan	0	0	1
Descente du groupe électrogène du Parc national et du groupe électrogène défectueux du CAF + Montée des batteries depuis La Chapelle	06/08/2015	Refuge de l'Olan	La Chapelle en Valgaudemar	1	0	1
Retour hélico	06/08/2015	Refuge de l'Olan	Alpe d'Huez ou La Béarde	0	0	1
Reprise du personnel le soir	06/08/2015	Alpe d'Huez ou La Béarde	Refuge de l'Olan	0	1	1
Dépose du personnel le soir	06/08/2015	Refuge de l'Olan	La Béarde	0	1	1
Retour hélico	06/08/2015	La Béarde	Alpe d'Huez	0	0	1

Précisions sur le plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

Description de l'aéronef (type / couleur / immatriculation) :  
**ECUREUIL NOIR F-GSDG ou ECUREUIL BLEU BLANC ROUGE FHLRT**

Nom du pilote :  
A Huez  
Le 06/08/2015 Gilles Sarret

## Autorisation accordée n° 374

### Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le 06/08/2015  
Le Directeur,  
Copie aux secteurs de : Oisans, valbonnais, valgaudemar

Préconisations du Parc national :

A ..... , le :